

Parler ou non du diagnostic ?

POURQUOI QUAND ET COMMENT PARLER
DU DIAGNOSTIC



Parler de son handicap à l'employeur ?

Evoquer ou non son diagnostic à l'employeur est une décision qui vous est propre et nous vous proposons de peser le pour et le contre en fonction de chaque emploi.

Vous trouverez sur cette fiche quelques avantages et inconvénients de parler de votre handicap à l'employeur, en fonction des différentes étapes de votre recrutement. Il s'agit d'une piste de réflexion, bien sûr il existe d'autres raisons qui vous sont personnelles. N'hésitez pas à en parler avec votre job coach lors d'un rendez-vous.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Sur le CV

Pendant l'entretien

Après une réponse
positive

Après avoir commencé à
travailler

Jamais

Parler ou non du TSA à l'employeur ?

Sur le CV



AVANTAGES

- Tranquillité d'esprit
- Permet à l'employeur de se préparer en conséquences s'il le souhaite;
- Vous permet également de passer par des services de recrutement spécialisés pour les personnes avec TSA
- :
- En vous recrutant, votre employeur pourra augmenter son quota de collaborateurs porteurs de handicap.

INCONVENIENTS

- Vous devez être prêt à expliquer clairement et positivement votre particularité;
- Peut influencer la décision de l'employeur même si cela est interdit.

CONSEQUENCES

- Parler de votre particularité dans votre CV permet de se préparer en conséquences à :
- Parler de votre particularité positivement;
- Faire appel à des professionnels pour une préparation à l'entretien si vous le souhaitez.

Parler ou non du TSA à l'employeur ?

Pendant l'entretien



AVANTAGES

- Tranquillité d'esprit
- Possibilité de répondre directement et positivement au sujet de vos particularités;
- Discrimination moins probable.

INCONVENIENTS

- Préparation supplémentaire pour expliquer votre particularité de manière à ce qu'elle ne repousse pas le recruteur;
-
- Le recruteur se posera plus de questions quant aux conséquences du trouble.

CONSEQUENCES

- Le recruteur va probablement poser des questions qui nécessitent de la préparation. Exemple : « Pour ce poste, quelles peuvent être vos limites ou difficultés ? » / « Est ce que votre particularité vous préoccupe beaucoup ? ».

Parler ou non du TSA à l'employeur ?

Après avoir reçu une réponse positive



AVANTAGES

- Tranquillité d'esprit pour commencer le travail;
- Ayant toutes les compétences pour ce poste, votre particularité ne peut pas, légalement, impacter le choix du recruteur.

INCONVENIENTS

- Nervosité pendant l'entretien;
- Le recruteur ne connaît peut être pas le syndrome et ne pourra pas se montrer compréhensif s'il n'est pas sensibilisé auparavant;
- Le recruteur peut vous accuser de l'avoir trompé, la relation de travail commence sur de mauvaises bases.

CONSEQUENCES

- Vous allez devoir expliquer en quoi votre particularité n'interférera pas dans vos missions dans ce poste;
- Vous pouvez faire appel à notre service pour proposer une sensibilisation au collectif de travail.

Parler ou non du TSA à l'employeur ?

Après avoir commencé à travailler



AVANTAGES

- Permet de montrer que vous avez les compétences pour cet emploi. Ce qui montre que votre particularité n'affecte pas vos compétences pour ce poste;
- Permet de répondre directement aux questions des membres de ton équipe;
- Votre emploi ne sera pas remis en cause et ne peut pas l'être légalement.

INCONVENIENTS

- Nervosité ou crainte d'être obligé d'expliquer pourquoi vous éprouvez des difficultés sans mentionner votre particularité. En agissant ainsi vous retarder le moment où vous pourrez donner des explications rationnelles à votre environnement de travail.
- Vos relations avec l'employeur peuvent se dégrader car il peut vous accuser d'avoir caché un élément important de votre personnalité;
- Vos collègues ne sauront pas comment réagir si vous avez besoin d'une aide particulière liée à votre particularité;
- Peut modifier les relations avec vos collègues;
- Peut entraîner des incompréhensions, des stéréotypes.

CONSEQUENCES

- Il peut être difficile de rétablir la confiance si vos collègues se sentent trahis car vous n'avez pas été franc.
- Les problèmes relationnels non expliqués peuvent devenir trop importants pour votre environnement de travail. Vous allez être rétrogradé alors que votre travail est impeccable.

Parler ou non du TSA à l'employeur ?

Jamais



AVANTAGES

- Il n'y aura aucune discrimination possible de la part de l'employeur.

INCONVENIENTS

- Des études montrent que les personnes qui ne parlent pas de leur particularité sont plus exposées à des problèmes ou limitations.
- Peut entraîner des incompréhensions.
- Peut favoriser votre exclusion si votre équipe n'est pas bienveillante.

CONSEQUENCES

- Si vous avez eu l'habitude de vous « camoufler » et que cela n'a pas trop d'impact sur vous-même, vous pouvez choisir cette solution. Cette solution est celle qui présente le plus de risques.